



Sos Chats Libres

Brèves de Gamelle n° 19 – Juin 2009



🐱 « J'ai fait un rêve », oui, nous faisons tous un rêve, car si la misère humaine est évidente, la misère animale, pour être secrète, n'en est pas moins affreuse et sans espoir. Comme nous aimerions changer de refrain et vous dire que les problèmes sont résolus, que notre rêve est réalisé, que l'homme est devenu bon et sensible ...

🐱 Chers amis des chats, vous qui nous aidez à stériliser, tatouer et protéger les chats errants pour en faire des chats libres, dans le cadre de la loi du 6 janvier 1999, voici :

- - Le parcours type d'un chat des rues - -

🐱 La prise en charge d'un chat errant mobilise une chaîne de solidarité et de compétences. A l'origine, le regard compatissant d'un voisin, d'un protecteur, d'une employée - toutes les catégories se rencontrent - qui nous signale le cas et demande de l'aide. Un bénévole prend contact et s'enquiert, car il n'y a pas deux situations semblables. Un groupe de chats peut nécessiter des démarches auprès de la mairie, des habitants, toujours du temps et de l'énergie. Il est arrivé que les pompiers donnent un coup de main si le chat est enfermé au 5^{ème} étage dans un appartement déserté. Sauvages ? On fournit alors une cage-trappe. La bénévole capture le chat, parfois très vite, mais parfois non sans difficulté et le conduit avec un bon de prise en charge pour la stérilisation, chez un vétérinaire acceptant d'accueillir « nos chats » à des conditions privilégiées.

🐱 Il importe de rendre particulièrement hommage à ces vétérinaires, nos partenaires sur le terrain, sans lesquels nous ne pourrions mener aucune action et qui remplissent de véritables missions humanitaires pour les animaux, tout simplement parce qu'ils aiment leur métier et souhaitent participer à l'effort de régulation des populations errantes, entrepris par SOS Chats Libres depuis 16 ans.


🐱 Sous anesthésie, notre chat est stérilisé et tatoué à l'oreille et il reçoit les traitements nécessaires si son état de santé le requiert. Les euthanasies sont très rares, strictement limitées aux chats en fin de vie, qui souffrent beaucoup sans espoir de guérison. Accidenté ou malade, il reste hospitalisé quelques jours. Ensuite, s'il est sauvage, il réintègre son groupe de chats libres. Abandonné et sociable, il sera proposé à l'adoption grâce aux annonces et au site internet.





🐱 Hélas, malgré la multiplication des interventions sur le terrain, l'association est en permanence débordée par les sollicitations, tant au niveau de groupes entiers, qu'au niveau de particuliers émus de voir de pauvres matous, des chattes pleines, des chatons de six mois jetés dehors à l'automne, abandonnés par des maîtres sans scrupules, ou hospitalisés, ou décédés. La sauvegarde de l'animal et son bien-être sont notre souci constant.

🐱 De la gestion des annonces amenant le placement d'un bon nombre de chats, jusqu'à l'entretien des cages-trappes qui sillonnent sans cesse le département et se détériorent à la longue, toute une infrastructure est nécessaire. Grâce aux adhérents fidèles à nous soutenir, aux fondations qui offrent des stérilisations (voir le tableau en dernière page), nous faisons face tant bien que mal, jour après jour, à la lancinante question financière. Les mairies qui nous aident ont compris que la prise en charge des chats errants telle que nous la pratiquons est la meilleure solution pour garantir à leurs administrés la salubrité et la qualité de vie urbaine.




 Le calendrier 2009 de José Correa, de ravissants objets « chats », magnets personnalisés par des photos de nos protégés, chats en laine tricotés tous différents, tee-shirts, cartes et marque-page confectionnés par des bénévoles sont vendus sur le site internet et proposés lors des marchés de nuit et des vide greniers. Pour aider les groupes dont les frais de nourriture sont trop lourds pour de petits budgets, nous collectons des boîtes et des croquettes en organisant des opérations-cady dans les grandes surfaces. Remercions ici « Auchan » et les « Intermarché » toujours partants.

 Question nourriture, justement, nous aimerions tordre le cou aux critiques du genre : « Il y a des enfants qui ont faim et vous donnez du saumon aux chats ... ». Il est en effet infiniment triste de voir les enfants surtout, victimes de guerres stupides ou de calamités entraînant des famines catastrophiques. L'erreur est de penser qu'on pourrait leur envoyer ce que jette notre société de consommation. Les chats et chiens récupèrent en croquettes et pâtées les restes de poissons dont on a levé les filets ou de ces malheureuses volailles tuées par millions et dont les humains ne mangent que le meilleur.

 En nourrissant les animaux avec ces rebuts, on ne prive personne, on limite un peu le gaspillage. Tout ce qui reste dans les assiettes des fast-foods, des restaurants et des cantines est-il envoyé aux enfants ? Non bien sûr, alors il ne faut pas reprocher aux chats de manger les miettes qui tombent de la table des maîtres.





 Pour finir, nous souhaitons un bel été à tous, humains et chats et que le soleil ne soit pas seulement sur nos têtes mais surtout dans les cœurs.





*La Présidente
Patricia Combeau*

LA VERITABLE HISTOIRE DU CHAT DE BUSSAC !

 Que nenni, ce n'est point un conte, bien que ce chat eût sûrement enfilé des bottes magiques pour traverser la France.


 L'histoire commence en Dordogne en février 2008. Un aventureux matou s'était échappé de son palais pour s'intégrer ensuite à un groupe de chats abandonnés pris en charge par Sos Chats Libres. Sa princesse-maîtresse apprenant par hasard que, stérilisé et tatoué par l'association, il était hébergé localement par une bénévole, le récupéra bien vite et le ramena à son domicile périgourdin.


 Quelques semaines après, toujours en février 2008, « Dadou » découvrit derrière un tas de bois ses fameuses bottes et résolut de les essayer : il s'élança et personne ne le revit plus, ni à Bussac en Dordogne ni ailleurs.

 Les mois, une année entière, passèrent, sa patronne avait perdu tout espoir de le retrouver, jusqu'à ce qu'un beau jour d'avril 2009, le 1^{er} comme par hasard, le téléphone sonne chez une bénévole de Sos Chats Libres :
(Ah zut, encore le téléphone ...)

- « ... Allo, j'ai recueilli un chat noir, le vétérinaire dit qu'il est tatoué par Sos Chats Libres ... »
- (Politesse et remerciements, puis la question) « ... Et où habitez-vous ? ... »
- « ... A Manosque ... » - « ... Manosque !!! Dans les Alpes de Haute Provence ??? ... ».



 Personne n'a su comment Dadou avait passé ses 14 mois de cavale et dans quelles conditions il s'était rendu dans ce département du sud de la France.

 Ne pouvant le garder, sa bienveillante hôtesse le conduisit à Marseille chez une amie qui l'hébergea pendant un mois. Cette amie le déposa alors dans une clinique vétérinaire près d'Arles où Monsieur disposait d'une grande pièce pour lui tout seul. Rapatrié ensuite en voiture particulière jusqu'à Périgueux début mai 2009, il retrouva enfin sa maîtresse, sans s'être jamais départi de son flegme en toutes circonstances.

 On attend maintenant la publication de ses mémoires et nous ne manquerons pas d'en informer nos fidèles lecteurs.


 La moralité de cette histoire : **Malgré un long voyage ...**

Dadou a retrouvé ...


Le bonheur du foyer ...

GRACE A SON TATOUAGE




 Attention aux déménagements et aux séjours de vacances. Les chats sont désorientés au début et s'ils sortent, ils ne retrouvent pas forcément leur nouveau logis. En cas de déplacement, enfermez-les impérativement pendant au moins 15 jours.

En effet, l'association est trop souvent appelée pour rechercher des chats disparus dans ces conditions. Merci d'avance pour eux ...

 Le voisin est décédé. Qui va héberger ses chats familiers, désemparés devant ce malheur et que l'association va proposer à l'adoption ?

Nous recherchons des familles d'accueil, si précieuses pour prendre temporairement le relais. Merci d'avance pour eux.

 Sos Chats Libres vous a prêté une cage-trappe ? Rapportez-la dès que possible. Que de temps trop souvent perdu à réclamer le retour de cages qui nous font défaut, qu'on nous rend parfois pournies d'être restées dehors par négligence. Si elle disparaît, elle servira peut-être à capturer des chats pour les tuer, y avez-vous pensé ? Est-ce cela que vous souhaitez ?

Prenez conscience de l'importance capitale pour nous de ces cages prêtées gratuitement, assurez-en la traçabilité, si le numéro s'efface, repassez-le avec un marqueur permanent. Et rendez-la vite ! D'avance merci ...







BON D'ADHESION à retourner à SOS CHATS LIBRES

*Maison des Associations, 12 cours Fénelon - 24000 Périgueux
Ou utiliser le bon à la rubrique « Nous venir en aide » sur internet*

www.soschatslibres.fr



Nom..... Prénom.....

Adresse..... Email.....

10 Euros

30 Euros

Montant libre

Junior 1 Euro

Les chats pris en charge par Sos Chats Libres et les bénévoles qui agissent activement pour faire avancer la cause féline vous remercient par avance pour votre générosité sans laquelle nous ne pourrions faire fonctionner notre Association.

En nous aidant, 66 % de votre don sera déductible de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.



TABLEAU DES STÉRILISATIONS EN 2008

FB = Fondation Bourdon / 30MA = Fondation 30 Millions d'Amis / SPAP = SPA de Paris

Communes	SOS	FB	30MA	SPAP	Communes	SOS	FB	30MA	SPAP
Agonac	3				Nontron	9			
Angoisse	4		6		N-D de Sanilhac	8		1	2
Annesse et Beaulieu	4	2		4	Paussac	3			
Antonne et Trigonant	2		1		Payzac	6		2	
Atur			2		Périgueux	60	11	19	6
Bassillac	1			1	Petit-Bersac	1			
Bazac	2				Prigonrieux	4			
Belvès	2				Razac sur l'Isle	11			1
Bergerac	3				Ribagnac	5			
Boulazac	4	3		5	Ribérac	13			
Bourdeilles	2				Roche-Chalais (La)	3			
Bourrou	8	2	7		Saint-Astier	27		1	2
Brouchaud	5	3	2	2	Sainte-Aulaye	1			
Bugue (Le)	42				Saint-Chamassy	2			
Buisson de Cadouin	2				Ste-Croix de Mareuil	1			
Bussac	17	23			St-Cyprien	7			
Chalais	1		2		Ste-Estèphe	3			
Champagnac de Belair	1				St-Jean d'Ataux	3			
Champcevinel	38	10	32	5	St-Jory de Chalais	1			
Champs-Romain			1		St-Jory Las Bloux	7		9	
Chancelade	13	3	1		St-Julien de Bourdeilles	1			
Chantérac	1				St-Laurent des Hommes		1		
Chapelle-Gonaguet	2				St-Laurent sur Manoire	3		1	1
Château-L'Evêque	3				St-Léon sur l'Isle	6			
Coquille (La)	12				St-Martial Viveyrols	2			
Cognac sur l'Isle	1				St-Martin de Fressengeas			7	
Cornille	1				St-Michel Léparon	4			
Coulounieix-Chamiers	10	3	5	3	Sainte-Orse	4			
Coursac	1				St-Pantaly d'Excideuil		2		
Coux et Bigaroque	4				St-Pierre de Chignac	2	2		
Douze (La)		1	3	2	St-Pierre de Côte		1		
Essards (Les)	1				St-Priest les Fougères	1			
Excideuil	1		1		St-Rémy sur Lidoire	1	2	2	
Eyliac		1			Saint-Romain			3	
Eyzies (les)	1				St-Sulpice d'Excideuil	1		2	
Grand-Brassac	1				Salagnac		1	1	
Guillos				1	Salon de Vergt		1		
Limeuil	7				Sarlat	26			
Limeyrat	11	1			Sarrazac	2			
Lisle	1				Saussignac	2			
Marsac sur l'Isle	2		2		Savignac les Eglises	4	4		
Marsaneix			1		Siorac de Ribérac	1			
Mauzac	4				Sorges	1			
Mauzens				1	Terrasson	23		1	
Meyrals	1				Thenon	6			
Miallet			1		Thiviers	5		2	
Montagrier	3				Tour Blanche (La)	14			
Montignac	1	1			Trélassac	1	1		2
Montrem	5				Vergt				1
Nanteuil	2				Verteillac	1			
Négrondes	2								
Neuvic	1	1			TOTAL	519	80	118	40

TOTAL GENERAL : 757 chats stérilisés sur 102 communes.
 519 stérilisations financées par **Sos Chats Libres**, 80 par la
 Fondation BOURDON, 118 par 30 Millions d'Amis et 40 par la
 SPA Paris.

